

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021 – 2022

La rentrée scolaire 2021-2022 se prépare pour :

- les enfants nés en 2018

- les enfants nés en 2016 et 2017 nouvellement arrivés sur la commune
(qui ne sont donc pas déjà scolarisés à l'école maternelle de Verfeil)

☆ **1ère étape : PROCEDURE D'INSCRIPTION MUNICIPALE**

A partir du **15 février 2021** et ce jusqu'au **30 avril 2021**, à la mairie de Verfeil, sur présentation des documents originaux suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile

☆ **2ème étape : PROCEDURE D'ADMISSION À L'ÉCOLE MATERNELLE**

Merci d'envoyer par mail (de préférence) **OU** de déposer dans la boîte aux lettres de l'école maternelle sous enveloppe cachetée, les documents énoncés ci-dessous :

- **L'autorisation municipale d'inscription délivrée par la mairie** (pour les enfants ne résidant pas à Verfeil, elle doit préalablement être complétée par le maire de la commune de résidence).
- Le **livret de famille** (TOUTES les pages)
- TOUTES les pages du **carnet de santé justifiant des vaccinations**
- Le **certificat de radiation** (pour les enfants déjà scolarisés en 2020 – 2021) délivré par l'ancienne école.

**Vous pouvez contacter l'école par téléphone le mardi au
05 61 35 67 58 ou par mail à l'adresse suivante :**

ce.0311660L@ac-toulouse.fr .

Laurie TURCON, Directrice de l'école maternelle Jean-Louis Viguier